Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTSA AP, veuillez visiter :
btsaap.fr/annales-sujets-et-corriges

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et culture socioéconomique, toutes options

Session 2023 • Code sujet : **2023-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** • Durée : **240 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du document principal sur la consommation des biens culturels** (3 questions) — **Page 3**

2. **Article argumenté : les nouvelles façons de consommer les produits culturels** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2023/BTSA AP - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du document principal sur la consommation des biens culturels

À partir de l'article de Nina Covin, le candidat étudie comment la dématérialisation et l'accélération transforment les pratiques culturelles. Il repère des exemples, reformule une idée sur l'accès aux lieux culturels et explique le rapprochement entre consommation culturelle et logique néolibérale.

Première question (1 point)

Question 1. Dans le document principal, relever deux exemples montrant que les pratiques culturelles s'effectuent dans la précipitation et relèvent de la consommation.

La précipitation consiste à réduire le temps consacré aux œuvres ou à les enchaîner. Le texte cite Koober : l'application propose des résumés de livres condensés en vingt minutes, à la place de la lecture. Il évoque aussi Netflix, qui permet de regarder un programme en accéléré, à 1,25 ou 1,5 fois la vitesse normale, et pousse au visionnage successif des épisodes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Koober condense les livres en résumés de vingt minutes ; Netflix favorise le visionnage accéléré et l'enchaînement des programmes.

Deuxième question (3 points)

Question 2. Reformuler l'affirmation selon laquelle la sortie au musée ou au cinéma est désacralisée et les biens culturels peuvent être reçus à domicile plutôt que dans des lieux « sanctuarisés », puis l'illustrer par un exemple tiré du texte. Réponse attendue en une dizaine de lignes.

Les œuvres culturelles ne sont plus réservées à des lieux dédiés, comme les musées ou les cinémas : le numérique permet de les découvrir chez soi, sans déplacement. La visite perd ainsi une part de son caractère exceptionnel et solennel, et peut devenir une pratique ordinaire, accessible en quelques clics.

Le texte donne l'exemple des visites virtuelles gratuites proposées pendant la pandémie : le musée d'Orsay a rendu ses œuvres accessibles en ligne, tandis que le Guggenheim a proposé une visite virtuelle sur Google Arts & Culture.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le numérique fait entrer les œuvres au domicile : les visites virtuelles d'Orsay et du Guggenheim l'illustrent.

Troisième question (3 points)

Question 3. Expliquer l'affirmation selon laquelle la logique de consommation des biens culturels tend à s'inscrire dans le système néolibéral, au même titre que celle de tout produit matériel. Réponse attendue en une quinzaine de lignes.

Cette affirmation signifie que la culture est de plus en plus diffusée et consommée selon une logique marchande, comme un produit ordinaire. Les plateformes cherchent à multiplier les visionnages et à retenir l'attention du public, plutôt qu'à privilégier le temps de découverte des œuvres.

- Netflix renouvelle rapidement ses contenus, avec une production originale annoncée chaque semaine en 2021.
- La lecture accélérée permet d'enchaîner les programmes et encourage une consommation accrue.
- La recherche de plaisir peut favoriser l'addiction, tandis que les œuvres deviennent rapidement remplaçables, comme des produits soumis au renouvellement permanent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les plateformes commercialisent la culture en renouvelant les contenus et en stimulant une consommation toujours plus rapide et abondante.

2. Article argumenté : les nouvelles façons de consommer les produits culturels

Dans le contexte de la popularité de Koober et de ses résumés de livres, le candidat rédige un article pour la rubrique culture du journal des élèves. Il prend clairement position sur les nouvelles façons de consommer les produits culturels, en s'appuyant sur les annexes et ses connaissances personnelles; quatre points de l'épreuve évaluent aussi la présentation, l'orthographe et la syntaxe.

Rédaction

Question 1. Rédiger un article d'environ trois pages, soit 700 à 800 mots, destiné à la rubrique « culture » du journal des élèves. Prendre clairement position sur la question « Les nouvelles façons de consommer les produits culturels : opportunité ou menace ? », en s'appuyant sur des arguments socioéconomiques et culturels précis tirés des annexes et sur des connaissances personnelles. Respecter l'anonymat et ne pas signer.

La culture à portée de clic : chance ou piège ?

Un livre résumé en vingt minutes, une série regardée en accéléré, un musée visité depuis son canapé : nos pratiques culturelles changent vite. Faut-il y voir une menace pour la culture, ou une occasion de la rendre accessible à davantage de personnes ? À mes yeux, ces nouveaux usages sont une véritable opportunité, mais seulement s'ils donnent envie d'aller plus loin au lieu de remplacer toute découverte approfondie.

Le premier avantage est évident : le numérique réduit les obstacles de distance, de temps et parfois de coût. Pendant la pandémie, des musées comme Orsay ont proposé des expositions virtuelles gratuites. Des personnes éloignées des grandes villes, empêchées de se déplacer ou peu familières des musées ont ainsi pu découvrir des œuvres. La diffusion en ligne élargit également les publics : en 2018, huit Français sur dix écoutaient de la musique, contre 66 % en 1973. Chez les 15-24 ans, la vidéo en ligne était devenue une pratique quotidienne pour 59 % d'entre eux. Ces chiffres montrent que le numérique ne supprime pas l'envie de culture : il transforme les portes par lesquelles on y accède.

Cette ouverture peut aussi avoir des retombées économiques et sociales. Une série ou un film peut faire connaître un territoire et soutenir son activité touristique. Le document 1 indique que les visites annuelles en Nouvelle-Zélande ont augmenté de 40 % entre 2000 et 2006 après la trilogie du *Seigneur des Anneaux*. Au Royaume-Uni, les sites de tournage de *Harry Potter* ont accueilli 230 % de visiteurs supplémentaires entre 2011 et 2013, apportant 9 millions de livres sterling à l'économie du Northumberland. Les œuvres audiovisuelles peuvent aussi susciter l'intérêt pour une cuisine, une musique ou une culture. Elles créent parfois un lien avec un pays avant même qu'on s'y rende. Le Pass Culture, doté de 300 euros pour les jeunes, peut lui aussi faciliter l'accès aux œuvres. Lors de l'expérimentation, les livres représentaient 66 % des réservations et la musique 14 %.

Mais l'accès ne signifie pas automatiquement diversité ni émancipation. Le Pass Culture peut financer des choix déjà familiers plutôt que faire découvrir de nouvelles pratiques. Le document 4 rapporte cette critique, tout en soulignant que certains achats, comme des mangas ou le livre de Michelle Obama, peuvent aussi élargir la curiosité. L'enjeu est donc l'accompagnement : enseignants, bibliothécaires, médiateurs et lieux culturels peuvent transformer une simple réservation en parcours de découverte.

Autre risque : l'abondance favorise une consommation rapide et parfois superficielle. Résumer un livre à la place de le lire, accélérer une série ou enchaîner les épisodes peut réduire le temps consacré à la réflexion et au plaisir de l'œuvre. Les plateformes ont intérêt à retenir leurs abonnés ; leurs recommandations et la mise en avant des

contenus populaires peuvent alors uniformiser les choix. Le document 2 dénonce ainsi la faible visibilité des artistes indépendants face aux mêmes noms largement diffusés. Les créateurs moins connus risquent de rester invisibles, même si Internet leur permet en principe de publier et de diffuser leurs œuvres.

Le numérique n'efface pas non plus les inégalités. En 2018, 80 % des cadres avaient visité un site patrimonial, contre 32 % des employés et ouvriers. Et si la culture en ligne touche des publics plus variés, l'équipement, la connexion et les compétences numériques ne sont pas répartis également. Il faut donc maintenir des lieux culturels accessibles et des politiques publiques qui encouragent la rencontre avec les œuvres, plutôt que de laisser le marché décider seul de ce qui mérite d'être vu.

Enfin, le streaming a un coût environnemental. L'infographie du document 5 rappelle que 60 % des flux mondiaux de données sont liés à la vidéo. Elle indique des émissions différentes selon le réseau : 2 g d'équivalent CO_2 par heure en fibre optique, contre 90 g en 3G. La popularité d'un film peut aussi entraîner un tourisme excessif : Maya Bay et Dubrovnik ont subi des effets négatifs sur leur environnement ou leur patrimoine. La diffusion culturelle doit donc s'accompagner d'usages numériques plus sobres et d'une gestion durable des sites visités.

Les nouvelles façons de consommer la culture ne sont donc ni une libération automatique ni une menace inévitable. Elles ouvrent l'accès, stimulent la curiosité et peuvent soutenir des territoires, mais elles peuvent aussi accélérer la consommation, réduire la diversité visible et renforcer certaines inégalités. Faisons du numérique une porte d'entrée, pas une fin en soi : découvrons en ligne, puis prenons le temps de lire, d'écouter, de visiter et de rencontrer les artistes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les nouveaux usages sont une opportunité s'ils élargissent l'accès et la curiosité sans remplacer la diversité des œuvres, l'attention, les lieux culturels ni des pratiques responsables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS agricole en expression française et culture socioéconomique, remplacement 2023, code 2023-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA, durée 240 minutes, sans coefficient indiqué. Le sujet porte sur les nouvelles pratiques culturelles à l'ère numérique : accès, accélération, diversité, fractures sociales et impact environnemental. Il évalue compréhension, analyse, argumentation, rédaction et maîtrise de la langue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La dématérialisation permet d'accéder à des contenus culturels sans posséder leur support matériel.
- L'accélération des rythmes de vie peut favoriser une consommation rapide et réduire le temps d'appropriation des œuvres.
- Le numérique peut démocratiser l'accès à la culture, mais les pratiques patrimoniales restent marquées par des écarts sociaux.
- L'infographie compare les émissions du streaming en g d'équivalent CO_2 par heure selon la connexion : 2 g en fibre et 90 g en 3G.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les questions d'analyse, répondre à chaque tâche et appuyer les explications sur des exemples précis du document principal.
- Dans l'article, prendre une position claire et relier des arguments issus des annexes à ses connaissances personnelles.
- Respecter le genre demandé, le destinataire, l'anonymat et la longueur indicative de 700 à 800 mots.
- Réserver du temps à la relecture : présentation, orthographe et syntaxe comptent pour quatre points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la réponse sur la désacralisation des lieux culturels ?

Reformulez l'idée avec vos propres mots : les contenus accessibles en ligne peuvent être reçus chez soi et concurrencer la visite d'un lieu culturel. Illustrez ensuite cette idée par un exemple précis du document principal, comme les visites virtuelles de musées.

Q : Comment interpréter les chiffres de l'infographie sur le streaming ?

L'infographie exprime des émissions en grammes d'équivalent CO_2 par heure de streaming. Elle indique notamment 2 g par heure en fibre optique et 90 g par heure en 3G; il faut conserver les unités et comparer les connexions présentées.

Q : Comment organiser les 240 minutes de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de répartition officielle du temps. Prévoyez une durée suffisante pour les trois questions de la première partie, puis pour l'article de 700 à 800 mots, et gardez un temps de relecture.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués ?

La première partie vaut 7 points et la deuxième partie 9 points. Le sujet précise en outre que quatre points évaluent la présentation et la maîtrise des codes, notamment l'orthographe et la syntaxe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2023/BTSA AP - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.